Commune de L'ARBRESLE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

DÉSIGNATION D'UN. E SECRÉTAIRE DE SÉANCE

I – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 02 juin 2025.
2. Compte rendu des décisions prises en vertu des pouvoirs délégués.
3. Désignation d'un représentant au Conseil de surveillance du Centre hospitalier Nord-Ouest Tarare-Grandris.
4. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention de fourrière animale avec la SPA de Lyon et du Sud-Est pour les années 2026-2027.
5. Acquisition d'une action de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) par la Commune pour son intégration au sein de la SPL PACTE DU RHÔNE.

II – RESSOURCES HUMAINES

6. Mise à jour du tableau des effectifs : créations, suppressions et transformations de postes.
7. Création de postes non permanents pour accroissement temporaire d'activité.
8. Création de postes non permanents saisonniers.
9. Autorisation d'avoir recours au contrat d'apprentissage.
10. Approbation du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) du personnel municipal – Modifie la délibération n°DL-76-06-25 du 02 juin 2025.
11. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention de participation en matière de protection sociale pour le risque « Prévoyance » avec le CDG69 (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon).
12. Participation de la Collectivité à la PSC Santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1er janvier 2026.

III – FINANCES

13. Décision modificative n° 2 au budget communal 2025.
14. Mandat spécial pour les élus participant au 107ème Congrès des Maires.
15. Autorisation d'attribuer une subvention d'aide aux sinistrés de l'Aude.
16. Attribution du forfait communal scolaire relatif à la participation de la Commune aux frais de fonctionnement de l'école Sainte-Thérèse.
17. Décision modificative n°2 au budget de l'Eau 2025.
18. Admission en non-valeur de créances éteintes au budget de la Commune.
19. Admission en non-valeur de créances éteintes au budget de l'Eau.
20. Correction sur exercices antérieurs – rattrapage amortissement et annulation amortissement à tort annule et remplace la délibération DL-86-07-25

IV – MARCHÉS PUBLICS

21. Attribution du marché relatif à la mise en place de la vidéoprotection sur la commune.
22. Attribution du marché relatif à la végétalisation de la cour du groupe scolaire Dolto-Lassagne.

V – URBANISME

23. Révision du Plan Local d'Urbanisme : Débat sur le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
24. Modification de la convention pour les subventions relatives aux projets de ravalements de façades – abroge et remplace la délibération n° DL-123-11-14 du 03 novembre 2014.

VI – AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

25. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention avec l'association Basket Club Arbreslois pour l'intervention d'un animateur sportif sur les temps scolaires et périscolaires.
26. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le règlement des restaurants scolaires applicable à compter du 1er octobre 2025.

VII – JEUNESSE

27. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) dans le cadre des chantiers jeunes.

VIII – CULTURE - ÉVÈNEMENTIEL

28. Fixation des tarifs des stands pour le Marché de Noël 2025.

IX – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - COMMERCE

29. Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise.
30. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer un bail commercial avec la Société Kristy aux Fourneaux pour le local situé 12 rue Peillon.

X – ENVIRONNEMENT

31. Présentation du Rapport Saône-Turdine sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau au titre de l'année 2024.
32. Présentation du Rapport de la commune sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau potable au titre de l'année 2024.

XI – INTERCOMMUNALITÉ

33. Présentation du Rapport d'Activité de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) au titre de l'année 2024.

XII – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Actualité communautaire.